



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 25
No.: 25

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 25 FÉVRIER 1982

LE CANADA VERSE \$150,000 AU PROGRAMME POUR COMBATTRE LA PIRATERIE EXERCÉE CONTRE LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, a annoncé aujourd'hui que le Canada versera 150 000 dollars au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au titre d'un programme visant à combattre la sérieuse incidence de la piraterie exercée contre les réfugiés vietnamiens dans le Golfe de la Thaïlande. Le programme a pour objectif d'appuyer et de renforcer les efforts anti-piraterie du Gouvernement de la Thaïlande. Il permettrait de patrouiller régulièrement les eaux du Golfe, d'assurer une activité de police plus efficace et de poursuivre plus activement les personnes trouvées coupables.

Le problème de la piraterie préoccupe sérieusement la communauté internationale. Les réfugiés vietnamiens continuent de fuir en grand nombre leur pays par bateau et de chercher asile dans les pays voisins. Ils sont souvent l'objet d'actes brutaux de piraterie lorsqu'ils franchissent les eaux internationales du Golfe de la Thaïlande.

Cette contribution canadienne, accordée par le ministère des Affaires extérieures, s'inscrit dans le cadre de la campagne humanitaire de 3,6 millions \$EU récemment lancée par le HCR pour financer le programme. Cette campagne s'adresse à un certain nombre de pays, dont certains ont déjà répondu. Le programme est une initiative conjointe du Haut-Commissariat pour les réfugiés et du Comité international de la Croix-Rouge. Le Gouvernement de la Thaïlande a fourni une aide importante et se chargera des aspects opérationnels.